

## En Bourgogne, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2006

Plus de 192 000 Bourguignons vivent sous le seuil de pauvreté en 2006, soit 12 % de la population régionale. La pauvreté est plus fréquente dans les grandes villes et l'espace rural qu'en zone périurbaine. Elle concerne davantage les familles monoparentales et les jeunes.

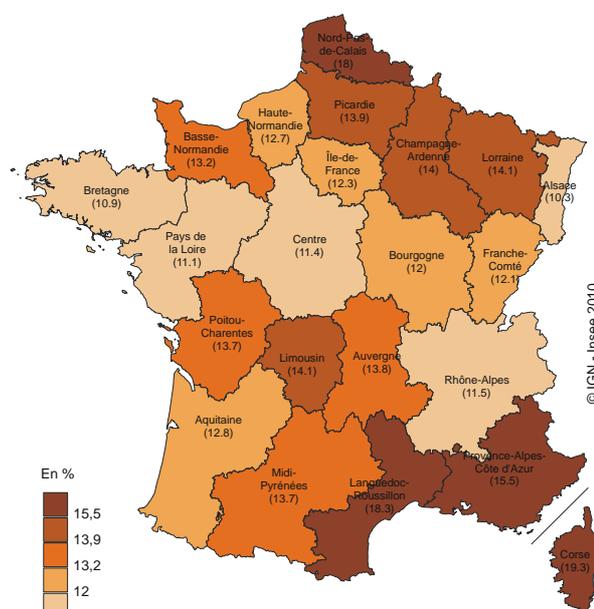
Avoir un emploi ne protège pas toujours de la précarité monétaire puisque la Bourgogne compte 30 000 travailleurs "pauvres" et que 21 % des salariés bourguignons perçoivent un bas salaire.

Toutefois, le poids de la pauvreté et les inégalités entre ménages sont atténués par la redistribution des richesses avec la fiscalité et les dispositifs sociaux.

En Bourgogne, en 2006, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Ainsi 192 000 personnes appartenant à 88 000 ménages vivent avec un revenu disponible inférieur à 880 euros par mois et par unité de consommation. La Bourgogne figure parmi les régions où ce taux de pauvreté, c'est à dire la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, est le plus bas, inférieur à celui observé au plan national et bien en deçà des taux observés dans les régions du sud (Corse : 19,3 %, Languedoc-Roussillon : 18,3 %) et du nord de la France (Nord-Pas-de-Calais : 18 %).

### Des taux de pauvreté plus forts au nord et au sud de la France

Proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

### Davantage de pauvreté dans les grandes villes et le rural

Les personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont relativement plus nombreuses dans les grandes villes et dans le rural. A l'inverse, les taux de pauvreté les plus bas sont observés autour des grandes agglomérations, dans les couronnes périurbaines.

### Des taux de pauvreté plus élevés dans les pôles urbains et le rural

Taux de pauvreté par type d'espace (%)

	Ensemble	Espace urbain	dont : pôles urbains	couronnes péri-urbaines	Espace rural
France métropolitaine	13,2	12,9	14,5	8,2	14,8
Bourgogne	12,0	11,3	13,5	7,7	13,5

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2006.

Là où la pauvreté est plus présente, elle est aussi plus intense. Dans les pôles urbains, en particulier, le niveau de vie médian des personnes "pauvres" est de 724 euros par mois et par unité de consommation, soit 18 % de moins que le seuil de pauvreté, contre 751 euros en périphérie immédiate de ces pôles.

### Les familles monoparentales plus exposées à la pauvreté

Le taux de pauvreté varie selon la composition du ménage. Ainsi, 29 % des personnes appartenant à une famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté, contre seulement 6 % pour les couples sans enfants. Il est également fort dans les ménages complexes (16 %) et chez les personnes seules (autour de 16 %).

### La pauvreté concerne principalement les familles monoparentales

Taux de pauvreté de la population des ménages, par type de ménage (%)

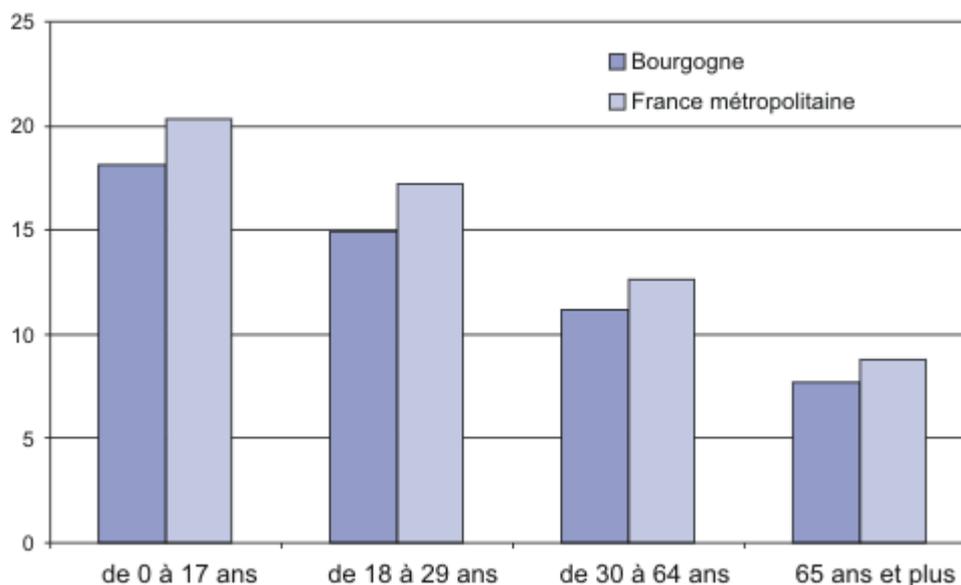
	Bourgogne	France métropolitaine
Couple avec enfant(s)	10,9	11,5
Couple sans enfants	6,3	6,8
Famille monoparentale	28,8	29,5
Femme seule	16,8	17,4
Homme seul	16,4	17,6
Ménage complexe	16,1	22,8

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2006

Les familles monoparentales, les ménages complexes et les couples avec enfants concentrent par définition une majeure partie de la population jeune. Ceci explique le fort taux de pauvreté des moins de 30 ans, particulièrement élevé chez les mineurs (18 %), dans la mesure où ces derniers ne contribuent généralement pas aux revenus du ménage et constituent une charge pour celui-ci.

### Les personnes âgées sont moins souvent "pauvres" que les autres

Taux de pauvreté (%)



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

L'absence ou l'insuffisance de revenus du travail au sein d'un ménage accroît la fréquence de la pauvreté. Malgré l'effet redistributif des prestations et des allocations (voir l'encadré plus loin), 77 % des personnes vivant principalement de prestations sociales et 41 % des personnes vivant essentiellement d'allocations chômage sont en dessous du seuil de pauvreté.

Les revenus d'activités salariées protègent davantage de la précarité monétaire que la plupart des autres ressources : seulement 8 % des individus vivant principalement de salaires sont "pauvres". Par ailleurs, les retraités sont moins exposés à la pauvreté que le reste de la population (c'est à dire que les actifs, les plus jeunes...) : 10 % seulement des personnes vivant principalement de pensions de retraite sont sous le seuil de pauvreté.

## Travailler et être pauvre

Travailler n'écarte pas totalement le risque d'être "pauvre". Parfois, les revenus d'activité du ménage ne suffisent pas pour couvrir ses besoins ; c'est le cas notamment des familles nombreuses disposant de revenus modestes. La Bourgogne compte ainsi 6 % de travailleurs "pauvres"<sup>(1)</sup>, c'est à dire 30 000 individus qui travaillent mais appartiennent néanmoins à des ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Au total, 70 000 Bourguignons vivent dans ce type de ménage.

(1) **Un travailleur pauvre travaille** (= il est actif pendant au moins 6 mois sur les 12 mois de la période de référence (2006), dont au moins un mois en emploi) et **appartient à un ménage pauvre** (= dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté).

## 121 000 Bourguignons touchent un bas salaire

En 2006, 121 000 salariés bourguignons disposent d'un bas salaire<sup>(2)</sup>, c'est à dire moins de 794 euros par mois en moyenne sur une année. Cela représente 21 % des salariés bourguignons, un peu moins que la moyenne nationale métropolitaine (22 %). Comme pour le taux de pauvreté, la proportion de salariés percevant un bas salaire est plus élevée dans les grandes villes ou dans l'espace rural et plus faible dans les couronnes périurbaines.

(2) **Seuil de bas salaires** : 60 % de la médiane des salaires annuels nets totaux observés au niveau national, pour les individus âgés de 16 à 64 ans et dont le salaire net horaire est supérieur à 80 % du smic.

**Salariés à bas salaires** : salariés dont le salaire net annuel est inférieur au seuil de bas salaires.

**Taux de salariés à bas salaires** : nombre de salariés à bas salaires rapporté au nombre total de salariés.

### Des bas salaires plus fréquents dans les pôles urbains et le rural

	Nombre de bas salaires	Taux de bas salaires (%)
<b>Espace urbain</b>	<b>83 900</b>	<b>20,9</b>
<i>Dont : - pôles urbains</i>	<i>53 700</i>	<i>22,6</i>
<i>- espace périurbain*</i>	<i>30 200</i>	<i>18,6</i>
<b>Espace rural</b>	<b>36 800</b>	<b>22,6</b>
<b>Bourgogne</b>	<b>120 700</b>	<b>21,4</b>

\* Couronnes périurbaines et communes monopolarisées.

Source : Insee, DADS 2006.

Les taux de salariés à bas salaires sont les plus forts dans les établissements de moins de 10 salariés (31 %) et dans des secteurs tels que la sélection et fourniture de personnel (45 %), la sécurité, le nettoyage et les services divers aux entreprises (44 %), les services aux particuliers (42 %) et l'agriculture, sylviculture, pêche (33 %).

D'autres paramètres, comme l'âge et le sexe, inhérents au salarié ou au(x) poste(s) qu'il occupe, engendrent eux aussi une faible rémunération. Ainsi, 39 % des 16-29 ans et 28 % des femmes touchent un bas salaire. La qualification du poste joue aussi un rôle : un salaire horaire inférieur à 1,2 smic place le salarié sous le seuil de bas salaires dans 42 % des cas. De même, 31% des employés touchent une faible rémunération.

Par ailleurs, ne travailler qu'une partie de l'année peut sensiblement augmenter la précarité monétaire : 62 % des salariés payés moins de 270 jours dans l'année ont des bas salaires ; de même, être en contrat à durée limitée ou travailler à temps partiel conduit souvent à de faibles rémunérations (54 % de bas salaires), tout comme avoir plusieurs périodes de travail dans l'année (29 %).

Mélanie Bouriez, David Brion

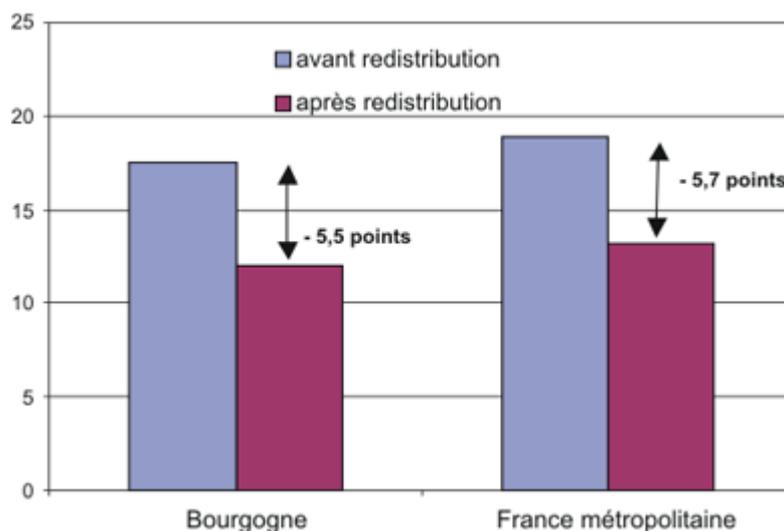
## **Encadré** L'effet redistributif des prestations sociales réduit la pauvreté

### **La redistribution atténue la pauvreté**

Les prestations sociales, conjointement à la fiscalité, atténuent la pauvreté : en effet, sans la redistribution d'une partie des richesses par les impôts et les versements sociaux, le taux de pauvreté serait de 17 % en Bourgogne soit 5 points de plus qu'avec la redistribution. La redistribution contribue également à réduire les inégalités : les revenus disponibles sont moins dispersés après celle-ci.

### **La redistribution réduit le taux de pauvreté**

Taux de pauvreté (%)



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

### **Surtout pour les plus démunis**

La redistribution réduit sensiblement la pauvreté des populations les plus fragiles.

Chez les Bourguignons vivant principalement des prestations sociales, le taux de pauvreté se contracte de 23 points suite à la redistribution : ils sont certes encore 77 % à vivre sous le seuil de pauvreté après la redistribution mais tous vivaient en dessous de ce seuil avant la redistribution.

A l'inverse, pour les personnes vivant principalement de retraites, la redistribution n'abaisse le taux de pauvreté que de trois points.

### **La redistribution diminue fortement la pauvreté des bénéficiaires de prestations sociales**

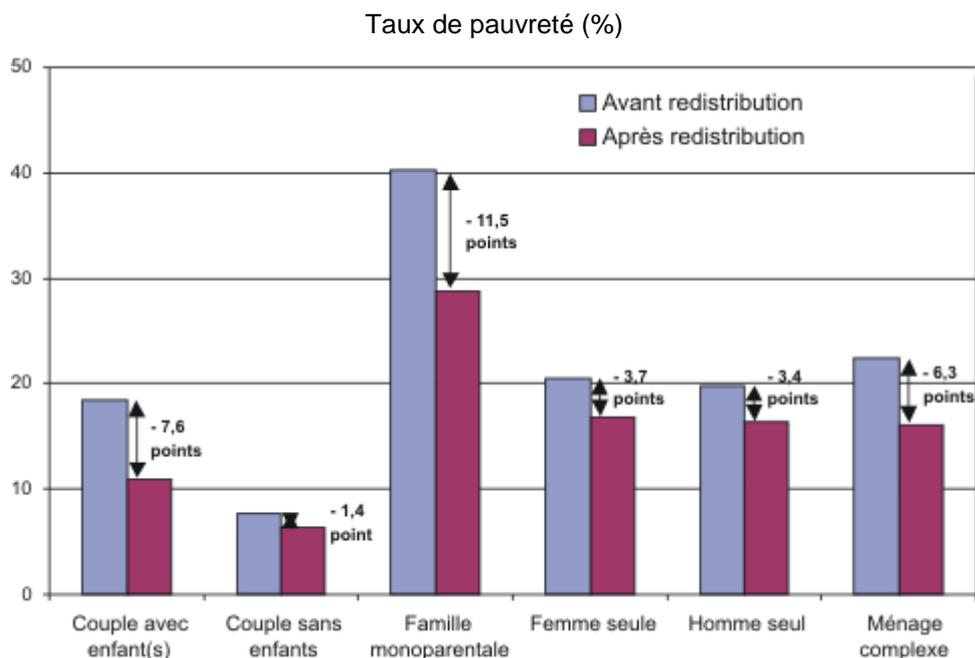
Pauvreté selon l'origine principale des ressources

	<b>Avant redistribution</b>	<b>Après redistribution</b>	<b>Écart avant-après redistribution (en points)</b>
Revenus d'activité : salariés	13,4	7,9	- 5,5
Revenus d'activité : indépendants	14,8	12,5	-2,3
Retraités	12,5	9,5	- 3,0
Prestations sociales	100,0	77,3	- 22,7
Multiple	36,0	21,8	-14,2
Chômeurs	44,2	41,1	-3,1
Autres	5,8	5,9	+ 0,1

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2006

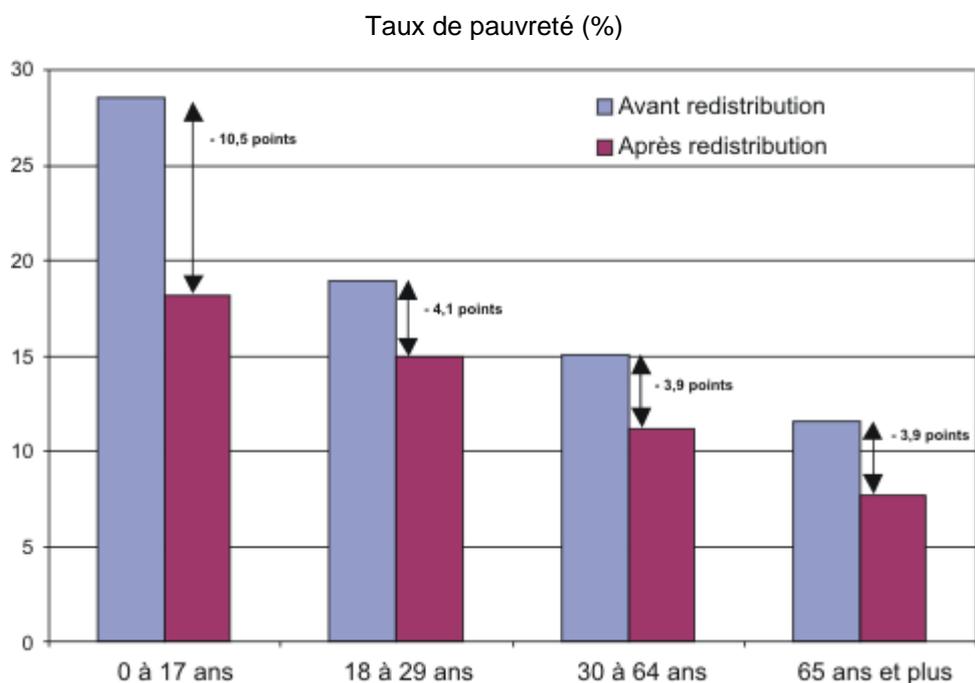
De même, avec la redistribution, le taux de pauvreté recule de 12 points pour la population vivant en famille monoparentale. Il baisse aussi considérablement pour les couples avec enfant(s), dont une partie bénéficie notamment des allocations familiales, et les ménages complexes, alors qu'il ne diminue que d'un point pour les couples sans enfants. Ceci explique qu'au final, la tranche des 0-17 ans tire le plus bénéfice de la redistribution (- 10 points).

### La redistribution réduit davantage le taux de pauvreté chez les ménages ayant des enfants



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

### La redistribution abaisse surtout le taux de pauvreté des mineurs



Source : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

## Pour en savoir plus

[Regards sur les quartiers des grandes villes de la Nièvre et de l'Yonne](#) - Insee Bourgogne Dossier n°54 - Novembre 2009.

[Regards sur les quartiers des grandes villes de Saône-et-Loire](#) - Insee Bourgogne Dossier n°52 - Octobre 2008.

[Pauvreté : différents profils de régions et départements](#) - La France et ses régions - Insee Références - Édition 2010.

[Les niveaux de vie en 2008](#) - Insee Première n°1311 - Septembre 2010.

[Les revenus des ménages entre 2002 et 2007](#) - Insee Première n°1309 - Août 2010.

[Statistiques nationales et régionales sur la population pauvre](#) - Insee.fr.

## Encadré méthodologique : quatre approches pour estimer la pauvreté

### **1) Approche monétaire par les revenus disponibles (données départementales)**

**Source** : Insee - Revenus disponibles localisés 2006.

**Champ** : les ménages fiscaux ordinaires = regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Cette notion diffère un peu des ménages au sens du Recensement de la Population car les personnes à charge résidant ailleurs sont aussi comptabilisées.

**Indicateurs disponibles** : taux de pauvreté, taux de richesse, taux de personnes modestes ; indicateurs d'inégalités entre revenus ; données avant et après redistribution.

### **2) Approche de la pauvreté par les bas revenus (données sur zonages à façon communaux)**

**Source** : Caisse d'Allocations Familiales, données 2006 - Insee, Enquêtes Annuelles de Recensement de la population 2004 à 2008.

**Champ** : foyers (logements ordinaires et communautés) allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales dont l'individu de référence a moins de 65 ans, n'est ni agriculteur ni étudiant, ne relève d'aucun régime spécial (SNCF, EDF-GDF et RATP) et dont l'éventuel conjoint a moins de 65 ans.

**Indicateurs disponibles** : taux de personnes vivant à bas revenus, taux de personnes couvertes par l'un des 3 minima sociaux versés par la CAF (RMI, API, AAH).

### **3) Approche de la pauvreté par les bas salaires (données sur zonages à façon communaux)**

**Source** : Insee, Déclarations Annuelles de Données Sociales 2006.

**Champ** : salariés âgés de 16 à 64 ans, gagnant au moins 0,8 smic/heure, appartenant au champ de l'exploitation des Déclarations Annuelles de données Sociales = hors agents des organismes de l'État, des services domestiques et des activités extraterritoriales. Sont inclus les salariés des établissements publics à caractère industriel et commercial (EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom) et ceux des industries ou services agricoles, même s'ils relèvent du régime social agricole.

**Indicateurs disponibles** : nombre et taux de bas salaires selon différents critères :

- effectif, secteur d'activité de l'établissement employeur ;
- sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, condition d'emploi (temps complet, partiel...), contrat (CDI, CDD...), durée de paie, salaire horaire net, nombre de périodes d'emploi, du salarié.

### **4) Approche de la pauvreté par les travailleurs pauvres (données nationales)**

**Source** : Insee - Enquête nationale SRCV 2007 (statistiques sur les revenus 2006 et les conditions de vie afférentes).

**Champ** : ménages ordinaires.

Ces données nationales permettent de déterminer par région, grâce à la méthode dite des «petits domaines» :

- une estimation du nombre et du taux de travailleurs pauvres ;
- quelques facteurs de pauvreté (temps de travail partiel, famille monoparentale...) et les taux de pauvreté afférents.